

Préface

Le Discours Royal du 20 Août 2022 a rappelé aux acteurs publics et privés de la société marocaine l'importance que le pays doit accorder aux Marocains de l'extérieur. Alors que toutes les instances dédiées à cette cause réfléchissent à la déclinaison du Discours Royal, la société dans toutes ses composantes a fait preuve d'une fusion exceptionnelle avec l'exploit de l'équipe nationale de football qui comprend bon nombre de jeunes de l'émigration. En même temps et contrairement aux prévisions des uns et des autres, les transferts de la migration marocaine ont continué de croître malgré la pandémie, atteignant des records jamais atteints auparavant, et révélant l'attachement de cette communauté à son pays d'origine en toutes circonstances.

Dans ce contexte, l'accompagnement des Marocains de l'extérieur, appelle plus que jamais à une connaissance approfondie et continue de leurs situations diverses et variées et des importantes mutations que ces communautés connaissent. Avec cette cinquième édition de « Marocains de l'extérieur » qui intervient après celles de 2003, 2007, 2013 et 2017, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, fidèle à sa devise « mieux connaître pour mieux servir », démontre une fois encore sa régularité de parution et son travail de veille, d'observation et d'analyse. Elle maintient le cap des innovations introduites en 2013 avec son volet d'études thématiques transversales axées sur des sujets d'actualité, menés avec une approche scientifique, par de jeunes chercheurs. Elle propose un volet thématique varié : effets de la pandémie, évolution des politiques publiques migratoires, vieillesse et féminisation de la migration, migration et développement, cultures de la migration, participation des Marocains aux circulations transnationales, Marocains de confession juive. Le volet des études par pays s'est efforcé de focaliser l'approche, chaque fois que possible, sur les impacts de la crise sanitaire planétaire de 2020-2021.

Pour finir, je me dois de remercier vivement M. Mohamed Berriane pour sa judicieuse coordination du travail collectif comme je me dois de remercier les chercheurs, d'ici et d'ailleurs, pour leur contribution à cette cinquième édition.

Omar Azziman

Chapitre introductif

Les Marocains de l'extérieur en temps de crise sanitaire planétaire

Mohamed Berriane

Le Discours Royal du 20 août 2022 a reposé à nouveau la question des Marocains de l'extérieur, invitant l'Etat et la société dans sa globalité à réfléchir et à agir pour l'accompagnement de cette communauté, évaluée aujourd'hui à 5 millions de personnes réparties sur les quatre continents. Cet accompagnement doit s'appuyer entre autres sur une réflexion ouverte pour repenser l'action de l'Etat dans ce domaine, mais aussi pour mieux connaître cette communauté marocaine ou d'origine marocaine qui vit en dehors des frontières. Parmi les outils mis au service de cette connaissance, la présente série « *Marocains de l'extérieur* », que publie la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, maintient sa régularité de parution tous les 4 ans et publie aujourd'hui sa cinquième édition correspondant à 2021. Rappelons que l'objet principal de cette série est de suivre les mutations continues de cette migration et ses problèmes, en identifiant ses nouvelles tendances à travers les panoramas les plus à jour des différentes communautés marocaines vivant à l'étranger.

Or, cette communauté tout en augmentant en nombre suite à de nouveaux apports, mais aussi par une procréation sur place, évolue dans ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles, économiques et politiques. Tout en vieillissant dans sa composante des primo-migrants, elle a tendance à s'équilibrer démographiquement et à s'enraciner dans les pays d'accueil, elle se renouvelle par ses différentes générations, s'intègre et adopte de nouvelles configurations. Et malgré ces évolutions récentes et complexes, elle reste fortement attachée à son pays d'origine, alors que les Marocains de l'intérieur entretiennent bien cet attachement¹. Cependant, ces mutations de la communauté marocaine de l'extérieur s'accompagnent inmanquablement de nouveaux problèmes parmi lesquels la crise sanitaire planétaire de 2020 a été très éprouvante.

Pour réussir ce suivi dans la connaissance des Marocains du monde, cette nouvelle édition poursuit et consolide l'approche inaugurée avec la livraison de 2013 qui avait innové sur un certain nombre de points en s'inscrivant toujours dans les thématiques d'actualité. *Marocains de l'Extérieur – 2021* ne déroge pas à cette pratique puisqu'elle a été pensée sous l'angle de l'impact de la pandémie Covid 19.

¹ La fusion entre les Marocains de l'intérieur et ceux de l'extérieur à l'occasion de la bonne prestation de l'équipe nationale du Maroc dans laquelle évoluent de nombreux jeunes de l'émigration fut remarquable lors de la coupe du monde de football de 2022.

1. L'approche méthodologique

En termes de méthodologie, nous avons essayé de maintenir une certaine continuité avec les deux éditions précédentes. Celle-ci porte sur les sources, les auteurs, le volet thématique, le volet traitant des Marocains par pays de résidence et l'outil cartographique. Invitée dans les débats, la crise sanitaire avec ses effets n'a pas été facile à cerner et a compliqué la tâche de cette édition ne serait-ce qu'en raison des contraintes à la mobilité internationale qui ne nous ont pas permis d'aller sur les différents terrains où on ne dispose pas d'auteurs sur place.

La question incontournable des sources

Comme par le passé, se pose toujours la question de sources fiables et actualisées. Pour pouvoir mener un suivi comparatif tous les quatre ans, il faut disposer de données statistiques actuelles portant sur la période concernée, entre 2017 et 2021 dans le cas présent, suffisantes, fiables, et surtout comparables. Cette situation idéale n'existe, malheureusement, pas. Nous sommes de ce fait obligés d'exploiter tous les moyens à notre disposition, même si les possibilités de comparaison ne sont pas idéales.

Dans la grande variété de situations, celle des appareils statistiques européens et la plus satisfaisante : ils sont extrêmement performants et présentent une grande régularité, ce qui permet un suivi dans le temps des transformations, et une homogénéité des variables retenues. On peut de ce fait établir de véritables radioscopies de ces communautés sur les plans sociodémographique, économique, culturel, et en termes d'intégration. On peut suivre leur évolution dans le temps et dans l'espace. Mais pour des raisons de définitions statistiques, les bases de données centralisées des services statistiques européens ne prennent en compte que les étrangers nés en dehors de ces pays européens et ceux qui gardent leurs nationalités d'origine. Tous les Marocains qui obtiennent la nationalité du pays d'accueil ne sont plus considérés par les statistiques de ce pays comme marocains et disparaissent automatiquement de ces statistiques. Les enfants nés de parents marocains installés dans ces pays peuvent acquérir la nationalité du pays d'accueil par naissance. La situation est la même au Canada dont le service statistique est assez performant mais dont les données pour 2020 ou 2021 n'étaient pas encore publiées au moment de la rédaction de l'ouvrage².

Ceci n'est pas le cas dans la plupart des autres pays. Aux Etats-Unis, on ne dispose que de quelques sondages fournis par l'American Community Survey du Bureau de recensement des États-Unis et qui ne couvrent pas tous les aspects. Dans les pays arabes et les pays africains, il n'y a pas de statistiques disponibles sur les résidents étrangers.

On se trouve donc face à une situation paradoxale du moins dans les pays d'Europe : alors que la population marocaine ou d'origine marocaine augmente dans les faits, les statistiques officielles rendent compte d'une diminution de cette population.

Face aux déficiences des appareils statistiques des pays d'accueil, on doit se contenter des données détenues par les services consulaires et centralisées en

² De ce fait, ce pays manque dans cette édition

principe par la DACS au niveau du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. L'application *Al Konso*³ que gère la DACS et qui centralise les données des consulats marocains à l'étranger à partir des enregistrements des Marocains vivant dans les pays où sont implantés ces consulats, pose aussi de nombreux problèmes. Tous les Marocains résidant dans un pays étranger ne sont pas immatriculés, notamment les résidents en situation irrégulière, alors que ceux ayant quitté le pays ne sont pas radiés de ces registres. En plus, les données basées sur les déclarations des immatriculés sont parfois très approximatives, notamment en ce qui concerne le lieu d'origine au Maroc, le lieu de résidence dans le pays d'accueil ou encore le métier exercé. Ces données sont donc utilisées, malgré leurs imperfections, comme un échantillon considéré comme représentatif de la population étudiée et non des effectifs totaux.

Pour vérifier ces données et les compléter, les auteurs les ont recoupées avec les résultats d'entretiens qualitatifs approfondis avec des Marocains vivant dans ces pays.

Mentionnons ici une difficulté supplémentaire en 2021 liée à la pandémie. Pour les analyses de la situation des MRE dans les différents pays de résidence, nous essayons chaque fois qu'il est possible de faire appel à des auteurs installés sur place, car saisissant mieux la réalité des Marocains vivant dans ces pays et dans un souci aussi de réduire les frais et le nombre de missions. Cependant dans certains pays nous n'avons pas pu trouver des auteurs domiciliés sur place et s'intéressant à la thématique des migrations marocaines. C'est ainsi que lors des éditions précédentes nous avons organisé entre 2 et 3 missions à l'étranger en envoyant des auteurs sur place. Ceci ne fut malheureusement pas possible pour cette édition, et on a dû laisser de côté deux pays (la Tunisie et le Canada) et traiter à distance deux autres régions (l'Afrique de l'Ouest et les pays du Golfe). Dans ces trois derniers cas, les données de la DACS ont été complétées par des enquêtes et entretiens en ligne ou par téléphone auprès des personnes ressources identifiées lors des éditions précédentes.

Le parti pris de faire appel à de jeunes auteurs parmi la diaspora

Afin d'éviter les redondances et explorer de nouvelles idées et de nouvelles approches, nous avons au fur et à mesure des parutions cherché à renouveler l'équipe éditoriale. Cette tendance a été maintenue pour *Marocains de l'extérieur 2021* avec notamment l'appel à de jeunes chercheurs de l'émigration, souvent appartenant à la deuxième génération, et qui travaillent au sein de différentes institutions universitaires sur un thème qui les concerne directement. On a veillé aussi à respecter la composante genre. C'est ainsi que sur un total de 25 auteurs, 12 sont de jeunes chercheurs, 12 des femmes et 8 appartiennent à la diaspora.

Les volets thématique et géographique

Introduit depuis 2013, le volet thématique qui précède les états des lieux des communautés marocaines à l'étranger par pays, point fort de cette veille, a été maintenu et développé davantage. Il s'agit d'analyses thématiques transversales à toutes ces communautés ayant comme principal objectif de contextualiser les analyses par pays, analyses qui ne peuvent être bien menées si on ne tient

³ Système de la gestion consulaire

pas compte à la fois des grandes évolutions que connaissent les communautés marocaines à l'étranger, et les principaux progrès de la recherche scientifique dans la production d'un savoir autour de ces migrations. Nous avons, comme les fois précédentes, procédé à une sélection de résultats de recherches récentes en sollicitant des contributions auprès des chercheurs et des équipes de recherche les plus en vue travaillant sur les migrations marocaines.

Partant de l'état de la recherche 2017-2021, qui ouvre ce volet thématique, nous avons choisi de retenir des thèmes qui se sont imposés au cours des dernières années et qui sont liés aux évolutions récentes de la communauté marocaine à l'étranger. Nous continuons donc à creuser les sillons des thématiques sur *l'émigration féminine, le vieillissement de ces communautés, les questions de développement et les aspects culturels*. Néanmoins, on a abordé aussi de nouveaux sujets ayant fait l'objet de recherches récentes tel que *les politiques publiques migratoires, la question des Marocains de confession juive installés en Israël* et surtout la thématique des effets de *la pandémie Covid-19*.

Concernant le volet géographique, comme indiqué plus haut, notre travail a été handicapé par la fermeture des frontières et la non-publication à temps des données couvrant la période étudiée pour certains pays. Au total, 11 chapitres traitent les cas de l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, l'Italie et le Royaume-Uni en Europe, les USA en Amérique, l'Afrique de l'Ouest en Afrique subsaharienne, et les pays du Golfe (Qatar et Emirats Arabes Unis). Sont absents par rapport à l'édition précédente le Canada et le Maghreb.

Concernant le contenu de ces contributions par pays, nous avons certes gardé l'approche type « annuaire » en amenant les différents auteurs ayant participé à l'ouvrage à mener des analyses et descriptions selon les mêmes rubriques et pour tous les pays, ce qui facilite les comparaisons à la fois entre les différents pays et dans le temps. Mais nous avons néanmoins veillé à ce que cette standardisation nécessaire laisse assez de souplesse pour que les spécificités de la communauté marocaine de tel ou tel pays puissent apparaître, les auteurs pouvant ajouter ce qu'ils jugeaient utile pour la compréhension de la situation des Marocains dans le pays concerné.

Le premier sous-thème retenu concerne la place des Marocains dans l'immigration vers le pays d'accueil étudié : repères historiques de l'immigration vers ce pays et événements marquants de la politique d'immigration de ce pays, éléments d'histoire de la migration marocaine dans ce pays, autres nationalités et poids et place des Marocains. Le deuxième sous-thème s'arrête sur l'étude sociodémographique de la communauté marocaine dans le pays concerné : caractéristiques démographiques, répartition spatiale, les Marocains dans le système éducatif, la problématique de l'intégration. L'insertion des Marocains dans le tissu économique du pays d'accueil constitue la troisième rubrique : insertion professionnelle des Marocains dans le marché du travail, salaires, entrepreneuriat marocain, effets de la crise, formation professionnelle. Les aspects juridiques qui encadrent l'entrée et la résidence dans le pays d'accueil font l'objet de la quatrième rubrique : conditions d'entrée et de séjour, droit de la famille, conventions bilatérales, population carcérale, entre autres. Enfin, la radioscopie de la communauté marocaine dans tel ou tel pays se termine sur les questions culturelles et identitaires : statut et

gestion institutionnelle de l'islam, jeunes (contre-culture et affirmation de soi), double culture, associations, comportements socio-culturels, etc.

Pour la présente édition, les auteurs ont cependant été invités en plus à tenir compte des effets de la Covid-19 dans chacun des pays étudiés. Ils ont essayé chaque fois que les données disponibles le permettaient d'analyser les conséquences de cette crise parmi la diaspora marocaine sur les plans social, économique et psychologique. Outre les effets sur l'emploi dus à l'arrêt ou le ralentissement des activités économiques et les contraintes apportées aux mobilités internes et internationales, ils ont suivi les conséquences du confinement sur les familles et les individus, notamment au niveau de la problématique des enterrements des morts, ainsi que la vulnérabilité sanitaire de ces communautés. Ils ont mis en évidence dans certains cas la solidarité communautaire remarquable durant cette crise.

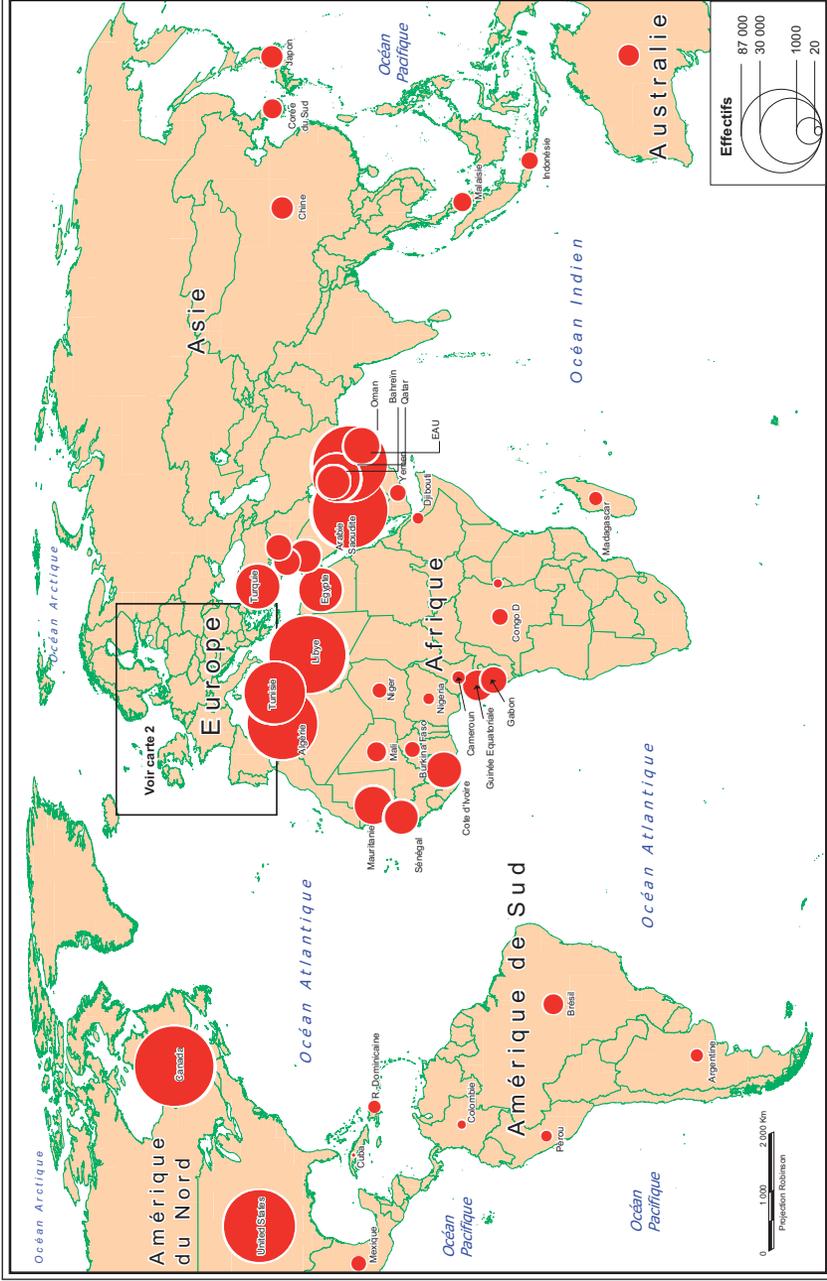
La dimension géographique des Marocains du monde : le traitement cartographique

L'approche cartographique qui fait la spécificité de la série a été maintenue pour saisir le déploiement spatial des communautés marocaines à l'étranger. Lorsque la disponibilité de données statistiques détaillées le permettait, ces données ont été mobilisées par une méthodologie appropriée pour l'établissement de cartes originales traitant de la distribution spatiale des Marocains de l'extérieur par points ou par plages de couleurs.

Le double constat relevé dans les éditions précédentes perdure : à la fois une dispersion et une concentration spatiales des Marocains du monde. A un niveau général la tendance à la dispersion de l'émigration marocaine continue à être remarquable en se maintenant et en se renforçant sur tous les continents, y compris les plus lointains comme les Amériques et l'Australie (Figure 1). Cette dispersion aux quatre coins du monde fait toujours la spécificité de la migration marocaine comparée à celles des pays voisins et elle est l'aboutissement des différentes vagues d'émigrations, chacune ayant privilégié une aire géographique.

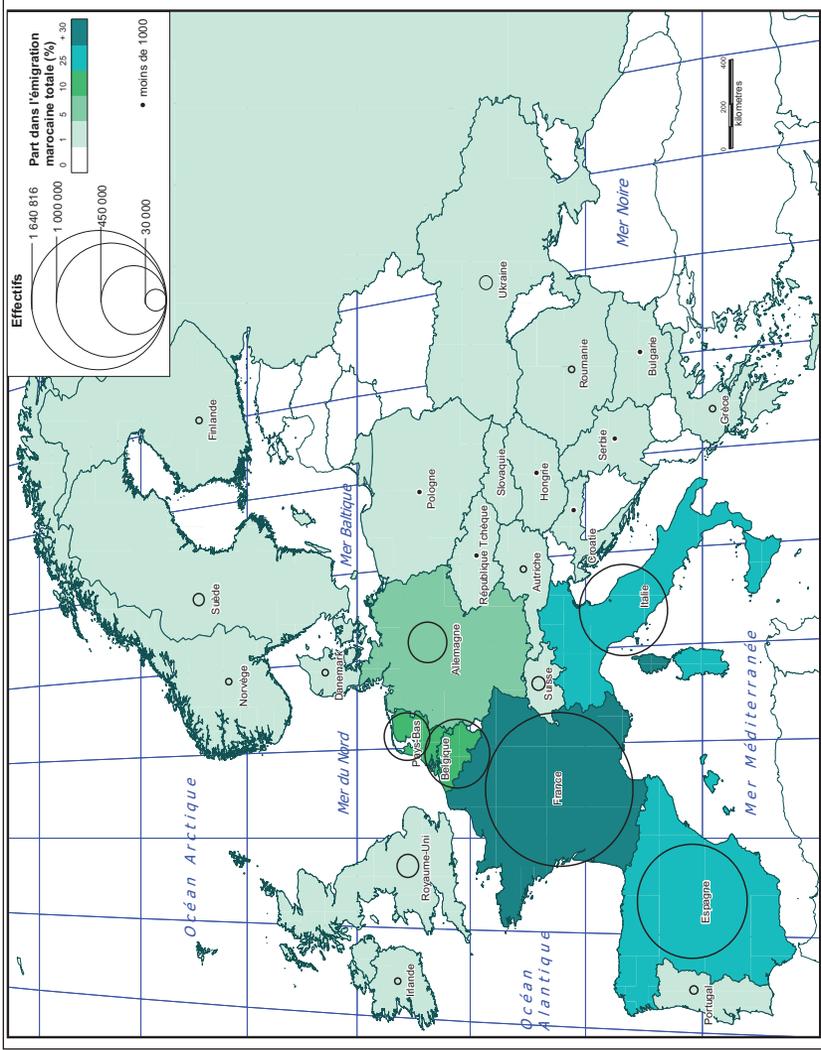
En même temps, ces populations se caractérisent par de fortes concentrations. Les cartes des figures 1 et 2 montrent bien les regroupements des Marocains en Europe, dans les pays arabes, en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. Les Marocains en Europe illustrent bien cette concentration au sein de quelques pays comme la France, l'Espagne ou l'Italie (Figure 2). Enfin la concentration dans l'espace sans dispersion aucune est encore plus marquée dans les pays du Golfe. Ceci dit, on relève ici et là quelques redistributions spatiales des populations marocaines suite à des mobilités internes. Les cartes par pays de résidence qui accompagnent les différents chapitres montrent encore mieux la complexité de cette dispersion/concentration. Enfin, ce sont les deux cartes des figures 1 et 2 qui nous ont guidés dans le choix des pays à étudier en détail.

Figure 1 : Répartition des Marocains dans le monde (hors Europe) – 2021



Source : DACS - 2021

Figure 2 : Répartition des Marocains en Europe - 2021



Source : DACS - 2021

2. Les Marocains de l'extérieur et la pandémie Covid 19

L'installation brutale de la pandémie

L'année 2020 restera dans les annales de l'histoire comme l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de l'Humanité. Déclarée officiellement par l'OMS, le 11 mars 2020, la pandémie due au coronavirus, responsable de la maladie Covid 19, qui avait commencé à se propager en Europe dès janvier et même bien avant, va bouleverser les systèmes de santé, des économies et des sociétés dans le monde. L'Europe qui abrite une forte communauté marocaine va avoir du mal à gérer cette pandémie et voit s'installer dans un premier temps, panique et désordre. Et si le virus frappe sans discernement toutes les populations, celles ayant choisi de migrer et de vivre dans d'autres pays vont être particulièrement touchées et ce à différents niveaux. Ceci fut le cas des Marocains vivant en Europe, ou sur d'autres continents mais à des degrés différents : dans les pays africains les Marocains et les autres immigrés ont été peu traumatisés par la pandémie.

Les contributions à cet ouvrage ont essayé d'analyser les effets de cette crise sur les Marocains de l'extérieur même si les conditions pour mener ces analyses ne furent pas optimales. En effet, outre les difficultés dans l'accès à des terrains et à des informations qui n'étaient pas toujours disponibles, l'éloignement dans le temps, nécessaire pour une analyse qui ne soit pas que journalistique, a fait défaut. Par ailleurs, au tout début de la crise alors que le nombre des décès augmentait de façon vertigineuse, les résidents étrangers étaient absents dans les statistiques qui rendaient compte de la progression de la maladie. Aux Pays-Bas, par exemple, les personnes issues de l'immigration sont restées longtemps invisibles dans les rapports sur l'état de santé de la population et les facteurs qui lui sont liés. Il a fallu attendre un certain temps pour que les Marocains et les autres immigrés soient intégrés dans les études autour de la pandémie, le statut migratoire n'étant pas toujours inclus dans les enregistrements des tests et des maladies et les hôpitaux n'enregistrant pas automatiquement les informations relatives au pays de naissance dans leurs registres. On ne pouvait donc pas faire le lien entre la pandémie et l'origine migratoire ou non des malades et des morts (N. Bouras).

Malgré cela nous disposons d'assez d'éléments pour ramener ces effets à 6 grandes conséquences liées à (1) la fermeture momentanée, mais brutale des frontières, (2) le confinement chez soi, (3) la vulnérabilité sanitaire des communautés immigrantes marocaines ou autres, (4) l'arrêt ou la baisse des activités économiques, (5) les relents de racisme qui en ont découlé et (6) la réactivité des Marocains et de leurs associations face à la crise.

La fermeture des frontières

La première réaction des pays souhaitant se protéger de l'arrivée du virus, fut la fermeture des frontières. La réactivité du Maroc à ce propos fut assez stricte et nous ne reviendrons pas ici sur l'agenda des différentes fermetures des frontières aériennes, maritimes et terrestres. Mais ces fermetures vont avoir différentes conséquences sur les mobilités transnationales. Visites dans les deux sens, processus du regroupement familial, et rythme des naturalisations, sont quasiment suspendus durant ces périodes de fermetures.

- Arrêt ou baisse des visites de courtes durées et de l'immigration

En Europe et dans d'autres pays, les déplacements pour de courts séjours sont à l'arrêt à partir de la mi-mars 2020, date du début de la pandémie, de même que pendant plusieurs mois le droit de vivre en famille et de pouvoir effectuer une demande de visa ou visiter ses proches ou encore aller au bout d'une démarche de regroupement familial n'a pu être exercé. En Belgique, par exemple, le nombre des séjours de courte durée (maximum 90 jours) pour lesquels les Marocains occupent la quatrième place, a été divisé par quatre entre 2019 et 2020 (F. Zibouh).

En Italie, les données statistiques indiquent également comment la tendance à la diminution progressive de la population italienne, déjà mise en évidence auparavant, a commencé à concerner également la population d'origine étrangère, qui est passée de 5.306.548 individus en 2020 à 5.035.643 en 2021, soit une baisse de -5,1%. En fait, les mouvements migratoires ont subi une forte baisse (-17,4%). En particulier, par rapport à la comparaison avec les mêmes mois de la période 2015-2019, il y a eu une diminution de -6% pour les mouvements internes, entre communes, et de -42% et -12%, respectivement, pour les mouvements vers et en provenance de l'étranger. La migration en 2020 a été inférieure de 27% par rapport aux prévisions de 2019, les restrictions de circulation ayant fortement affecté les migrations pour raisons professionnelles et familiales (I. Caruso et S. Greco).

Mais la baisse des mouvements rentrants s'accompagne dans d'autres pays par des mouvements sortants. C'est le cas des pays du Golfe où le séjour d'un étranger est étroitement lié au travail. Or, la baisse ou l'arrêt des activités qui emploient de nombreux marocaines et marocains notamment dans l'hôtellerie et le transport aérien, a privé ces employés de leurs emplois. Dans les EAU et le Qatar on a relevé deux cas de figures⁴. Soit que l'employé ayant perdu son travail a été obligé de quitter le pays avec sa famille, soit qu'il a pu trouver un autre emploi de substitution mal payé et donc ne permettant pas de subvenir aux besoins de sa famille qu'il a du renvoyer au Maroc. On a de ce fait enregistré une grande baisse de la population des deux pays, estimée à 160.000 personnes entre mars 2020 et mars 2021 pour le Qatar. Le renvoi des femmes et enfants au Maroc a transformé la communauté marocaine en une communauté d'hommes célibataires se regroupant dans des colocations pour minimiser le coût de la vie (M. Berriane).

L'impossibilité de rendre visite au pays d'origine et aux familles restées sur place et vivant des moments difficiles en raison de la pandémie, ainsi que l'impossibilité pour les membres de ces familles restées au pays de rendre visite à leurs parents dans la migration ont eu de graves conséquences sur la santé mentale des deux côtés.

- La question de l'inhumation en terre d'origine

La conséquence la plus dure à vivre a été celle du rapatriement des dépouilles des Marocains décédés dans les pays d'Europe pour être enterrés au Maroc comme cela fut le cas avant la crise. Rappelons que cette question de l'inhumation des personnes migrantes et de leurs descendants a occupé les esprits des différentes générations de la migration. Pour les primo migrants il n'y avait aucune autre alternative au retour au pays pour y être enterrés. Les banques avaient saisi cette

⁴ Chapitre 23.

opportunité et proposaient des assurances spécifiques pour couvrir les frais du rapatriement qui sont généralement très élevés, le retour vers le village ou la ville d'origine étant vu comme une pérennisation du lien avec la terre patrie. Avec le temps et la fin du mythe du retour et l'ancrage de plus en plus fort des générations suivantes, mais aussi du drame que vivaient les descendants de ne pas pouvoir se recueillir sur les tombes de leurs parents enterrés au Maroc, des débats se sont installés au sein des familles immigrés. A partir de ce moment, un autre problème s'est posé : ceux qui faisaient le choix d'être enterrés dans leur pays de résidence européen n'avaient pas suffisamment ou pas du tout de carrés musulmans dans les cimetières de leurs villes ou villages de résidence. Mises sous pression, les collectivités locales commençaient un peu partout en Europe où il y avait de fortes concentrations de communautés musulmanes, dont des Marocains, à mettre en place des cimetières musulmans ou des carrés musulmans dans les grands cimetières. Malgré cela l'envoi des dépouilles pour l'inhumation au pays continuait, ne serait-ce qu'en raison de la faiblesse des espaces dédiés aux musulmans.

Avec la pandémie et la fermeture des frontières aériennes, le rapatriement des corps est devenu impossible. La reprise des vols n'a pas changé la donne dans la mesure où les interdictions ont perduré pour des raisons sanitaires. Cela a entraîné de fortes déchirures au sein des familles, surtout que les communautés marocaines ou d'origine marocaine ont été fortement impactées par le virus et un nombre élevé de décès.

La situation a été la même dans l'ensemble des pays européens et la plupart des contributions rendent compte de ce drame et du nombre élevé d'enterrements de personnes de confession musulmane (1120 dans le seul cimetière d'Evre en Belgique en 2020, où on passe d'une dizaine d'enterrements par semaine, à une dizaine d'enterrements par jour) (F. Zibouh). En France, les décès, toutes causes confondues, en mars et avril 2020 ont augmenté parmi les nés à l'étranger de 48% (54% pour ceux nés au Maghreb) par rapport aux mêmes mois en 2019, contre 22% pour ceux nés en France (T. Lacroix). Au Royaume-Uni, on a pu démontrer qu'en termes de mortalité, les minorités musulmanes ont été le groupe religieux souffrant du taux de mortalité le plus élevé avec 198,9 décès pour 100.000 hommes et 98,2% pour 100.000 femmes (M. Cherti). Dans le même pays, plusieurs familles marocaines touchées par ces décès, devaient garder les dépouilles des personnes décédées dans la morgue en attendant la réouverture des frontières.

Suite à cette crise et les habitudes qui se sont installées, on a relevé une tendance nouvelle depuis 2021 et la réouverture des frontières, et qui se poursuit de nos jours : les familles n'envoient plus les corps de leurs morts au pays d'origine. Le risque qui se profile à l'horizon concerne le manque de places dans les espaces multiconfessionnels dans les prochaines années. Il y a là une action de longue haleine qui devient nécessaire pour que des espaces suffisants soient mis à la disposition des musulmans, et parmi eux les Marocains, qui vivent dans ces pays.

La question de l'enterrement dans le pays de résidence n'a été qu'un aspect des contraintes imposées par le confinement.

Les effets du confinement

La pandémie a imposé des périodes de confinement plus ou moins longues selon les pays et ce confinement va impacter sérieusement les communautés de migrants dont les marocaines.

L'une des conséquences fut la perte de nombreux emplois dans la mesure où les secteurs employant le plus de Marocains ne permettaient pas la formule du travail à domicile pour réduire les contacts au maximum. Hébergement, restauration, soins aux personnes à domicile et secteurs de services en général sont des secteurs d'emplois qui supposent des contacts directs avec les autres et sont de ce fait les plus touchés par le chômage causé par la crise sanitaire. L'augmentation du chômage se traduit immédiatement par la baisse des revenus et l'augmentation de la pauvreté. L'incidence de celle-ci a augmenté entre 2019 et 2020 de 22,0% à 25,7% chez les immigrés d'Italie contre 4,9% à 6,0% chez les Italiens de souche. Au Royaume-Uni sur 4000 travailleurs ayant perdu leurs emplois à cause du Covid 19, 21% appartiennent à des minorités ethniques plus touchées que d'autres par la progression de la pauvreté (M. Cherti). En France, la période de confinement obligatoire du 17 mars au 11 mai 2020 a nécessité la mise en place d'une allocation pour les personnes se retrouvant privées de leurs activités et les Marocains, dont plusieurs sont salariés, ont été concernés par ces mesures plus que la moyenne de la population (T. Lacroix).

L'autre conséquence du confinement ayant pénalisé les Marocains du monde concerne les nouvelles règles dans la vie de tous les jours durant cette période. L'une des mesures mises en place en France fut l'exigence des attestations dérogatoires nécessaires pour sortir. Or, dans les Foyers des Travailleurs Migrants où vivent de nombreux migrants marocains, les résidents ne disposaient pas d'ordinateurs ou de connexions internet pour pouvoir obtenir ce laissez-passer. Le confinement aux EAU s'est traduit aussi par l'obligation de test à chaque passage de frontière entre les Etats des Emirats, test payant et assez cher. Or, de nombreux Marocains sont employés comme chauffeurs de taxis et devaient circuler entre Abou Dhabi et Dubaï.

La fermeture des écoles et des universités durant ce confinement et même après et l'appel aux cours en ligne a constitué aussi une sérieuse contrainte pour ces familles. Livrés à eux-mêmes, les élèves de parents marocains souffraient de problèmes techniques comme le manque d'ordinateurs et l'accès insuffisant à l'internet ainsi que le manque d'espace aux domiciles, ce qui rendait l'apprentissage beaucoup plus difficile (C. Arab et N. Moujoud ; M. Berriane). Cette remarque a été relevée dans la quasi-totalité des pays de résidence que ce soit en Europe ou dans les pays du Golfe.

Les conditions du confinement ont également augmenté la vulnérabilité sanitaire des familles d'immigrés.

La vulnérabilité sanitaire

De manière générale, tous les segments des sociétés des pays de résidence ont été touchés par la pandémie. Cependant, les facteurs socio-économiques et les inégalités structurelles, notamment les inégalités sanitaires et sociales qui prévalaient bien avant la crise ont exacerbé l'impact parmi les ménages des

immigrés. Différents facteurs expliquant ces inégalités et le fait que les personnes d'origine migratoire étaient soit plus disposées, soit plus exposées à être infectées, ont été thématiques dans les études de cas; on peut les résumer comme suit :

La fragilité et le haut risque face à l'épidémie caractérisaient les Marocains dans les Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) en France. Ils sont généralement âgés avec des pathologies liées à la vieillesse, et célibataires (car les familles sont restées au Maroc); ils sont isolés car ne pouvant plus se rendre dans le pays d'origine, présentent des symptômes dépressifs et souffrent de séquelles physiques liées à leurs parcours professionnels et en situation de pauvreté (O. Samaoli). Ces résidents et les groupes sociaux les plus défavorisés vivant en Europe ont été les plus fortement touchés.

En général, les fortes densités de certains quartiers ainsi que les densités des logements où habitent ces populations en situation de précarité (Belgique, France, Royaume-Uni) ont été des facteurs décisifs. Les types de métiers occupés par ces migrants dans les secteurs des soins (infirmiers, aides-soignants, médecins) ou dans le transport, l'hôtellerie et la restauration, ou encore la livraison à domicile et le nettoyage, les ont placés en première ligne dans la gestion de la crise et ont augmenté leur vulnérabilité.

Tout cela a fait que les résultats des premières analyses ont montré que les risques relatifs de mortalité liés au Covid-19, furent généralement plus élevés chez les personnes immigrantes que chez les habitants de souches. Ceci a été aussi bien démontré dans les Pays-Bas, qu'en Italie, France ou Belgique. Au Royaume-Uni, les études ont également montré que les musulmans et les Marocains britanniques ont été touchés de manière disproportionnée par l'épidémie et ont enregistré les taux de mortalité les plus élevés. La pandémie a surtout révélé les inégalités systémiques préexistantes de longue date et qui ont probablement rendu ces communautés plus susceptibles de contracter la Covid-19. Privations socioéconomiques, pauvreté, concentrations dans des zones urbaines, promiscuités et surpeuplement des logements, faiblesse de revenus, sont les principaux facteurs mis en évidence pour le Royaume-Uni (M. Cherti).

Le développement d'idées racistes en rapport avec la crise sanitaire

Dans certains pays européens, on a relevé une tendance à attribuer la responsabilité de la propagation du virus aux minorités d'origine étrangère, d'abord celles ayant un faciès asiatique, ensuite celles de confession musulmane. Au Royaume-Uni, cette tendance a contribué à la dissémination d'une perception négative des musulmans par des hommes politiques d'extrême droite, et qui a été relayée par des médias en utilisant des photos et des scènes mettant en avant des images représentant des musulmans qui semblaient ignorer les règles de distanciation. Des articles prétendaient sans aucun fondement statistique ou scientifique que des pics d'infections correspondaient à la période du Ramadan car ce mois était supposé disséminer le virus à travers les rassemblements de familles (M. Cherti). En Italie, où la pandémie s'est installée de façon brutale entraînant un état de confusion au début, une partie de l'opinion qui ne comprenait pas les décisions contradictoires des pouvoirs publics, a cherché les coupables chez les Chinois dans un premier temps, pour ensuite généraliser cette culpabilité à tous les immigrés. Attitudes qui vont exacerber l'intolérance et la discrimination déjà existantes avant la pandémie.

La rhétorique populiste a eu tendance ainsi à exagérer les thèmes de l'invasion des étrangers, de leur dangerosité et de l'insécurité sociale et sanitaire, discours repris dans les campagnes électorales qui, à travers un raccourci malsain, a transformé ces étrangers en « propagateurs du virus » (I. Caruso et S. Greco).

Mais des réactions de solidarités communautaires

- L'organisation de la solidarité

Face à cette situation de crise, les communautés marocaines vivant à l'étranger ne sont pas restées passives. Elles ont montré une réactivité remarquable, tout d'abord à travers le mouvement associatif qui a essayé d'aider à surmonter la crise, mais aussi à travers des envois d'argent qui au lieu de s'effondrer ont enregistré une croissance soutenue et inattendue.

En Belgique, par exemple, la solidarité a été quotidienne durant la pandémie. Malgré le confinement et les mesures sanitaires, les mobilisations des Belgo-Marocains pour la collecte de vivres pour les personnes démunies, la confection de masques par les mères couturières ou les collectes de dons pour les villages d'origine au Maroc ont été nombreuses durant la pandémie (F. Zibouh).

Ce fut le cas également en France où la pandémie a, une fois de plus, mis en évidence la vulnérabilité de cette population, tout en entraînant une mobilisation sans précédent des associations pour prévenir la diffusion du virus dans les foyers de migrants où résident nombre de personnes âgées et où les mesures sanitaires du confinement étaient difficiles à mettre en œuvre en raison de l'importance des communs et de la mixité du public (T. Lacroix).

Cette solidarité ne se limitait pas aux seules associations et impliquait aussi des individus. Au Royaume-Uni, les services funéraires musulmans sont souvent gérés par des bénévoles généralement âgés et donc obligés de s'isoler car vulnérables. Mais rapidement une nouvelle génération de bénévoles s'est mobilisée et a été formée aux rituels funéraires traditionnels en faisant appel aux technologies modernes comme l'application Zoom. Les contraintes du confinement ne permettant pas aux familles des morts d'être présentes aux enterrements, de nombreuses mosquées et prestataires de services funéraires ont exploité encore une fois la technologie pour diffuser ces funérailles en direct en fournissant des liens vidéos aux concernés (M. Cherti).

Par ailleurs, des initiatives locales ont accompagné les mesures gouvernementales contre la crise, en complétant l'offre publique. Des groupes livraient de la nourriture à domicile à ceux qui étaient obligés de s'isoler et au personnel des hôpitaux⁵.

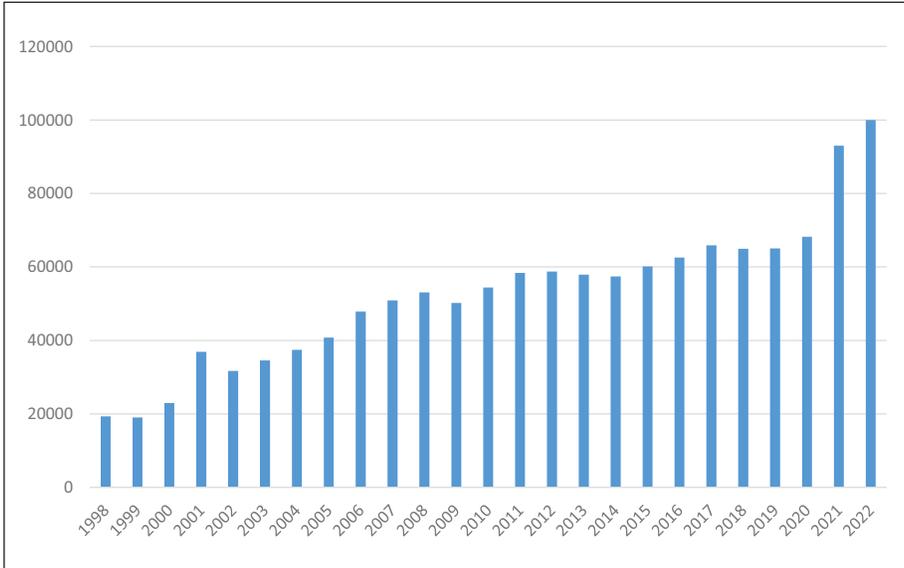
- Le maintien des transferts vers le Maroc malgré la crise

La réactivité des Marocains du monde durant la crise s'observe aussi dans le comportement des transferts de leurs épargnes. En effet, on aurait pu s'attendre à ce que ces transferts vers le pays s'effondrent à la suite de l'arrêt de la vie économique et tous les impacts à la fois économiques, sociaux, psychologiques et

⁵ Voir d'autres réponses émanant d'initiatives de groupes ou d'individus au RU dans le chapitre 20.

sanitaires dont souffraient ces communautés. Or, les données disponibles sur ces transferts montrent le contraire.

Figure 3 : Evolution des transferts financiers des Marocains du monde vers le Maroc en millions de DH (1998-2022)⁶



Sources : Office des Changes et Bank Al Maghrib

En effet, l'attachement des Marocains du monde au pays s'est toujours confirmé à travers la tendance soutenue des envois de leurs épargnes. On le sait, en temps normal, les émigrés marocains n'affichent généralement qu'un taux d'emploi relativement bas et un taux de chômage élevé, et ces deux indicateurs s'aggravent dès que s'installe une crise dans les pays de résidence. Or, malgré cela on est frappé par le maintien voire l'augmentation du volume des envois d'argent au Maroc, avec de rares exceptions (Figure 3). Comparés à d'autres communautés de migrants, les Marocains occupent une place non négligeable en termes de transferts financiers. En 2013, ceux établis dans la zone OCDE avaient émis le troisième flux de transferts de fonds en pourcentage du PIB du pays d'origine, soit 7%, n'ayant été devancés que par les ressortissants des Philippines (10%) et du Salvador (16%). L'évolution en dirham courant des transferts des revenus des MRE vers le Maroc est impressionnante.

Sur le graphique de la figure 3, on relève quelques baisses coïncidant avec des crises comme celle de 2008. Le maintien de ces transferts parfois, malgré la brutalité des crises, interpelle cependant. Et c'est à ce sujet que la pandémie de la Covid 19 est source d'un grand étonnement. Alors que les analystes et spécialistes annonçaient les années de la crise comme des années de baisse brutale

⁶ Le chiffre de 2022 est issu des estimations publiées avant la fin de l'année par Bank Al Maghrib.

de ces transferts, le montant des transferts des migrants marocains est passé de 65 milliards en 2019 à 71 milliards en 2020. Mieux encore, ces transferts ont augmenté de façon spectaculaire durant 2021 et devraient atteindre, selon les estimations, 100 milliards en 2022.

Des explications ont été avancées pour 2020 : proximité et solidarité familiale entre les émigrés et les bénéficiaires de ces fonds au Maroc, baisse de la consommation dans les pays émetteurs, fermeture des commerces et des lieux de loisirs se répercutant sur l'épargne, arrêt de la mobilité en raison des fermetures des frontières qui fait baisser les transferts en nature au profit des transferts bancaires. Mais si ces circonstances peuvent expliquer ces performances des transferts durant les moments les plus forts de la crise, quelles explications imaginer aujourd'hui alors que les transferts continuent leur envolée atteignant et dépassant le record de 100 Milliards de DH ?

3. Les autres principaux thèmes qui se dégagent de la livraison 2021

A l'instar de la dernière édition, nous essayons dans ce qui suit de mettre en évidence les principales thématiques qui se dégagent de la présente édition ? Celles-ci seront saisies à partir des chapitres thématiques de la première partie qui, rappelons-le, rendent compte de résultats de diverses recherches récentes menées soit par des équipes, soit par des individus. On mettra à profit également les apports des chapitres des parties suivantes qui s'arrêtent sur les communautés marocaines des différents pays d'accueil. La grande thématique des effets de la Covid 19 ayant fait l'objet de la deuxième partie de ce chapitre, les autres sujets se rapportent aux *politiques publiques*, aux *aspects démographiques et de genre* (vieillesse et femmes de la migration), à la *question de la migration et ses rapports avec le développement*, aux *circulations transnationales dans le bassin méditerranéen* dans lesquelles se sont également insérés les Marocains et à l'émigration des *Marocains de confession juive établis en Israël* et leurs rapports au pays d'origine.

Les politiques publiques

Le chapitre 2 sur l'état de la recherche insiste sur l'importance prise par le thème des politiques publiques dans les recherches sur les migrations marocaines durant les cinq dernières années. Nous avons de ce fait suscité une contribution qui traite de l'évolution de ces politiques de la migration de l'indépendance à nos jours⁷.

La contribution de S. Benjelloun rappelle que ces politiques sont passées par différentes phases en fonction de l'évolution du phénomène migratoire et des relations du Maroc avec l'Europe et l'Afrique. Une première phase qui va de l'indépendance à 1989 a été marquée par une politique de contrôle, l'Etat voyant dans l'émigration une solution pour calmer des tensions postindépendance dans certaines régions périphériques et prenant l'initiative de la conclusion d'une série de conventions avec des Etats européens demandeurs de main-d'œuvre. L'émigration était vue également comme un instrument économique.

Au début des années 1990, commence une nouvelle phase d'ouverture, de libéralisation et d'entretien de la migration. Des institutions d'accompagnement

⁷ Ayant fait l'objet d'une thèse de doctorat récemment soutenue.

sont créées : une fondation (La fondation Hassan II des Marocains Résidant à l'Étranger) qui gère des programmes destinés à la diaspora marocaine dans les domaines culturel, juridique, économique et social, un ministère, une banque (Bank Al Amal) chargée de les aider dans leurs investissements et un Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger qui est une institution consultative et prospective.

Arrive ensuite la troisième phase durant laquelle le Maroc doit aussi gérer des flux d'immigration et de transit de ressortissants africains sur leur chemin vers l'Europe. Au départ fortement sécuritaire, la gestion de ces flux rentrants devient très vite plus respectueuse des droits humains en inaugurant une politique d'asile et d'immigration en 2013. Ce changement s'inscrit aussi dans une nouvelle stratégie vis-à-vis de l'Afrique.

Au fil des années, ces politiques débouchent sur le développement d'une véritable diplomatie migratoire déployée à l'échelle globale en se mobilisant pour l'accueil et la présidence de conférences et conventions internationales sur les migrations internationales. Parallèlement, ses politiques passent d'un agenda réactif principalement guidé par l'UE à une réponse beaucoup plus proactive et réfléchie en adéquation avec les priorités internationales du Maroc.

La vieillesse, la retraite et l'émigration féminine

L'édition précédente avait pour la première fois abordé deux thématiques peu traitées jusqu'alors par la recherche : penser la migration marocaine à partir des expériences des femmes qui partent seules et travaillent en Europe et tenir compte du vieillissement des Marocains de l'extérieur et des problèmes de gestion de cette vieillesse. Depuis, les recherches sur ces deux thèmes se sont davantage développées, d'autant plus que la crise de la Covid 19 a introduit un nouveau paramètre. D'où la nécessité de suivre les parcours des retraités et d'analyser les effets de la pandémie sur cette catégorie et d'explorer la migration féminine ailleurs qu'en Europe.

J. Pinel nous rapporte les parcours et expériences de 20 retraités marocains ayant travaillé en France la majeure partie de leur vie active et dont certains ont choisi de retourner dans leurs régions d'origine, alors que d'autres adoptent une pratique de circulation entre les deux pays. Il précise que ces différentes stratégies résidentielles et de mobilité après le départ à la retraite reposent sur divers facteurs qui sont l'âge, la recherche d'aménités, les liens à la famille et les enjeux de santé et de couverture sociale.

Il aboutit à la conclusion que dans les motivations à la migration de retraite dite « de retour », ou dans les logiques des choix et stratégies résidentielles, trois éléments influent les décisions des retraités marocains et franco-marocains. La recherche d'aménités afin de couper avec la région du travail à travers une circulation de retraite, ce qui permet de rester près des enfants en France. La famille restée au pays joue aussi un rôle dans la prise de décision : le retour auprès de la famille restée au pays est aussi pensé dans la perspective du vieillissement. Enfin, la santé aussi prend de l'importance avec l'avancée en âge et nécessite la proximité des services et donc une installation en ville.

Cette circulation transnationale ou nationale à l'âge de la retraite fut fortement perturbée durant la pandémie de la Covid -19. O. Samaoli met en relief la vulnérabilité des personnes âgées au virus et les problèmes de la gestion de la pandémie parmi cette catégorie. Rappelons ici les caractéristiques d'une population particulière, celle des résidents des foyers pour travailleurs migrants (FTM), qu'analyse l'auteur. La fragilité et la vulnérabilité de cette population à haut risque viennent du fait que ce sont des hommes isolés, « célibatairisés », qui ne peuvent plus faire leurs allers-retours incessants entre le Maroc et la France où se trouvent leurs familles. Nombreux sont, parmi cette population, les sujets qui développent une *symptomatologie dépressive et des séquelles physiques* résultant de parcours professionnels à qui on a imposé un confinement. Etant âgés avec des pathologies liées à la vieillesse et en situation de pauvreté, ils appartiennent aux populations à haut risque. Enfin la promiscuité et le partage des chambres et/ou des parties communes dans ces foyers aboutissent à des facteurs de contamination extrêmement élevés.

Concernant la migration féminine marocaine, les recherches dont nous avons rendu compte dans l'édition précédente avaient montré comment les femmes avaient été d'abord éclipsées par la migration des hommes les rendant invisibles et maintenues dans le statut de *rejoignantes* passives et non autonomes. Dans un deuxième temps ces recherches ont mis en avant le rôle d'autres femmes qui émigrent seules suite à une nouvelle demande d'une main d'œuvre spécifique. Mais dans ce cas aussi, comme dans celui des femmes qui émigraient, depuis plusieurs décennies déjà dans le cadre du regroupement familial, restaient toujours invisibles.

F. Qacha s'arrête sur cette catégorie de femmes marocaines migrantes établies en France, tout en renouvelant ce champ des investigations. Elle accorde une attention particulière aux femmes du regroupement familial, et aux femmes « qui restent » au pays, et à la façon dont les unes et les autres se connectent aux réseaux familiaux et aux réseaux de passages informels en milieu rural. Elle démontre ainsi comment ces femmes, par les diverses mises en relations qu'elles opèrent, facilitent la circulation des individus, même si les initiatives personnelles de ces femmes dans certaines mobilités transnationales sont masquées. Les choix qu'elles opèrent alors sont sélectifs et orientés vers leur parentèle et leurs amitiés et entraînent une recomposition des réseaux familiaux à leur avantage. Ces logiques migratoires sont analysées dans le cadre de la famille transnationale et leurs implications en termes de réseaux, de rapport à l'espace et d'autonomie individuelle et collective sont mesurées. Ces femmes, aux profils très variés, apparaissent alors comme des actrices transnationales des circulations migratoires et des passages de frontières.

Toujours à propos de la migration féminine, C. Arab et N. Moujoud déplacent le curseur vers Dubaï pour saisir les effets de la crise sanitaire Covid-19 sur les femmes marocaines installées dans ce pays et actives dans des secteurs économiques très impactés comme le tourisme. La recherche se focalise sur des femmes issues de milieux populaires, dont certaines sont recrutées directement dans des écoles professionnelles et d'autres ont noué des relations avec les milieux du tourisme. Quelques-unes sont devenues entrepreneures (propriétaires de restaurants, hôtels, commerces divers). La perte du travail suite à l'impact

de la pandémie a souvent entraîné l'expulsion et le retour au Maroc dès que les frontières furent ouvertes l'été 2020. Ce fut le cas de la majorité parmi celles qui n'avaient pas une nationalité « occidentale » ou des enfants citoyens émiratis, ou qui ne bénéficiaient pas de protections sociales dans des entreprises. Tout en tentant une comparaison entre les femmes installées en Europe et celles qui résident à Dubaï, la contribution cherche aussi à déconstruire les préjugés sur les Marocaines de Dubaï, et plus largement sur les femmes parties « seules », qui introduisent des transgressions des frontières sociales, géographiques, et de genre.

La migration et le développement

Concernant les recherches récentes menées dernièrement par des consortiums internationaux, le projet H2020-AgruMig est intéressant à plus d'un titre. Il porte sur une nouvelle manière de saisir l'articulation entre migration et développement agricole et rural à travers une comparaison entre trois régions : le Tadla et le Dir de Béni Mellal, la Haute Moulouya et le Haut Atlas Oriental et les oasis présahariennes de Figuig. Partant de ces situations aux contextes géographiques différents, M. Aderghal et L. Amzil rendent compte de la démarche et des résultats de cette recherche. La recherche est sous-tendue par trois questions principales : comment les processus migratoires renvoient-ils à des trajectoires territoriales spécifiques et s'articulent avec des transformations des systèmes agricoles et ruraux dont les moteurs sont multiples ; dans quelle mesure les migrations à travers les transferts, les investissements et les actions collectives induisent des dynamiques de changement, et comment les initiatives des migrants s'insèrent-elles dans les plis de l'action publique en rapport avec la gouvernance migratoire et le développement agricole et rural.

La recherche aboutit à diverses conclusions. Le développement basé sur un transfert des capitaux et des savoir-faire de l'émigration vers les régions d'origine a exacerbé au lieu de diminuer la propension à l'émigration. Cette émigration est devenue sélective, le projet migratoire nécessitant plus de moyens financiers et cognitifs et devant se baser sur les réseaux familiaux et de proximité culturelle. La faible présence des migrants sur la scène des politiques locales et régionales oblige à reconsidérer leur rôle dans les dispositifs de développement territorial. A travers les différentes initiatives nationales ou internationales essayant de lier le développement et la migration, les décideurs cherchent à placer la migration au centre des dispositifs de développement territorial, régional et local en considérant les associations de migrants comme des acteurs parmi d'autres associés à la gouvernance du développement. Mais on se pose la question de savoir si les migrants ont la capacité de faire passer leurs projets sans avoir à affronter l'opposition des acteurs qui possèdent le droit de véto et le pouvoir d'influencer directement la décision, en l'occurrence, le Ministère Chargé des MRE, l'OIM et le Conseil de la Région, principaux acteurs de ces initiatives. En effet, bien qu'engageant des processus de décentralisation/déconcentration dans le cadre de la régionalisation avancée, la gouvernance est encore soumise aux contraintes qu'impose le degré élevé de centralisation ; au moment de l'application, les relais ne fonctionnent pas de façon optimale et ne donnent pas toute leur cohérence à ces politiques sur le terrain.

Les aspects culturels

Les cultures de la migration continuent aussi à faire l'objet de recherches et de réflexions. Nous en retenons ici deux aspects : la construction d'une culture hybride développée par les jeunes d'origine marocaine en Italie et la renaissance de la culture juive marocaine.

Dans l'édition de 2018, M. El Aroussi avait présenté les résultats d'une première recherche autour des créateurs issus de la deuxième génération en France, qui avaient forgé une identité spécifique de l'émigration marocaine dans ce pays, refusant une assimilation culturelle tout en ne voulant pas ressembler aux anciens. Dans cette édition, il élargi son analyse à un autre contexte, celui de l'Italie. Arrivés, dans ce pays, généralement après leur naissance au Maroc, les jeunes devaient apprendre une autre langue directement à l'école, et non pas dans le foyer familial, en compagnie de leurs petits camarades qui s'expriment aisément dans leur langue maternelle. Cette douleur du contact avec la culture d'autrui, qui deviendra par la suite leur culture aussi, va se transformer en atout et non en handicap.

Arrivés en bas âge ou nés en Italie, les jeunes d'origine marocaine ont un sentiment aigu de l'appartenance au pays de leur parents mais possèdent peu d'éléments de la culture d'origine. Et c'est avec beaucoup de prudence qu'ils montrent leur maîtrise de la culture d'accueil sans vouloir renoncer à la culture du père. L'identité en construction dont il s'agit est encore à l'état de composition : selon les situations on va mettre en avant l'une ou l'autre des deux identités culturelles comme on peut aussi faire valoir les deux à la fois. L'auteur examine ces hypothèses à travers différents mouvements de création en cours dans l'écriture littéraire, le cinéma, la musique et où ces jeunes créateurs essayent de mettre l'une en face de l'autre, deux cultures et de les juxtaposer dans un véritable jeu de miroir. Aujourd'hui la communauté marocaine en Italie semble encore silencieuse, mais les germes d'une fronde culturelle se préparent et les jeunes créateurs pressentis dans cette étude seront à coup sûr les portes- paroles de cette culture de demain.

Un autre pan de la culture de la migration marocaine est représenté par la renaissance des paysages culturels juifs marocains. A ce propos A. Boum propose de s'arrêter sur le courant culturel et la politique de la protection, de la redécouverte et de la conservation du patrimoine juif au Maroc. Sauvegarde des cimetières et des quartiers juifs, tourisme religieux et patrimonial, et dialogues interreligieux sont mis en avant, ainsi que les initiatives de l'Etat marocain pour faciliter la mobilisation des agents culturels et politiques et les institutions de conservation de la culture juive. Débutée depuis les années 1990, cette politique tend à préconiser un modèle marocain de tolérance et de dialogue interconfessionnel aux niveaux national et international.

La promotion de nombreux festivals à travers le Maroc arrive à attirer les jeunes malgré une résistance réelle à ces festivals et à la participation des Israéliens marocains à ces événements. Mais la création d'espaces pour la chanson juive marocaine remplit le vide laissé par les écoles et les Juifs marocains continuent de rentrer chez eux, au Maroc, pour participer à des conférences et des festivals financés par l'État et les gouvernements régionaux. En Israël aussi, les Juifs marocains sont engagés dans de nombreux projets de renaissance culturelle, et de

nombreux chanteurs juifs marocains revendiquent ce patrimoine andalou comme faisant partie de leur identité marocaine pour promouvoir un discours de tolérance et d'entente judéo-musulmane que le Maroc prétend avoir hérité de l'Espagne musulmane après l'Inquisition et l'installation des réfugiés juifs et musulmans à Fès, Marrakech, Tanger, Tétouan et Essaouira.

La circulation transnationale

Les migrants marocains en Europe méditerranéenne ne sont pas tous sédentaires et fixés dans un pays particulier. A côté de l'émigrant et de l'immigrant, A. Tarius propose de s'arrêter sur le transmigrant, nomade transfrontalier, « d'ici et de nombreux ailleurs », qui traverse de nombreux pays au cours d'incessantes « tournées commerciales ». Il nous convie donc à la brève histoire des années 80 à nos jours, de la genèse d'un *peuple commerçant entre pauvres, nomade et euro-méditerranéen* qui est le fait de populations maghrébines, parmi lesquelles les Marocains occupent, depuis les années 1990, une place centrale. A travers cette histoire, on assiste à l'échelon euro-méditerranéen et populaire à « *l'émergence de territoires (...) « informels » et leur connexion directe avec le système monde* » ou des « *territoires des mobilités transnationales* ».

Le rôle des Marocains est essentiel dans cette émergence. L'une des premières routes transnationales reliait le Maroc à Bruxelles et Anvers, par Tanger, Tolède, Irun, Paris. Elle rencontrait la route turque qui passe par Istanbul, Sofia, Francfort. Par la suite, les Marocains commerçants sédentaires installés à Bruxelles et à Anvers créent des liens commerciaux entre les producteurs d'audio-visuel et de tissus classiques africains hollandais, les producteurs d'électro-ménager allemands, de contrefaçons de disques et cassettes polonais, de tapis belges, afin de fournir les filières convergeant vers Marseille, par les étapes de Strasbourg et de Lyon. Ils étaient donc derrière la constitution, la mise en mouvement et le contrôle éthique (notamment à travers l'institution des notaires informels) de ce territoire des circulations euroméditerranéennes de la mondialisation par le bas, d'Espagne jusqu'en Turquie.

L'élargissement de l'ouverture sur les Marocains de confession juive

De par leurs relations privilégiées avec le Maroc et leur attachement au pays où ont vécu leurs ancêtres, les Marocains de confession juive ayant émigré furent toujours présents dans le système de veille et de suivi de la Fondation Hassan II des Marocains Résidant à l'Étranger. En 1994, *l'Annuaire de l'Émigration du Maroc*, ancêtre de la présente série, consacrait déjà plusieurs contributions aux juifs du Maroc, notamment au Canada. Par la suite, *Marocains de l'extérieur* ayant pris le relais, a abordé cette thématique dans la plupart des éditions. En 2014, l'étude des Marocains du Canada a traité de la communauté juive marocaine de ce pays et en 2018, outre les mentions à ces Marocains dans les textes traitant des USA et du Canada, deux chapitres leurs furent dédiés dans le volet thématique : le premier a abordé les juifs marocains d'Europe et le second ceux des Amériques⁸.

⁸ M. Kenbib, Chapitre 10 : Les Juifs marocains d'Europe : Passé et présent; A. Boum, Chapitre 11 : Circuits diasporiques : Les communautés juives marocaines en Amérique Latine et en Amérique du Nord.

Continuant à améliorer cet outil de veille au fur et à mesure de la parution des différentes éditions, en englobant le maximum de Marocains du monde, la présente édition innove sur deux points. Elle donne la parole à des auteurs de confession juive du Maroc qui revendiquent et assument leur origine marocaine et leur marocanité⁹ et accueille des auteurs juifs ou descendants de juifs marocains établis en Israël. Cette ouverture s'inscrit en droite ligne de l'approche adoptée par la série depuis l'édition de 2014. Celle-ci consiste à donner la priorité dans l'analyse de la situation des Marocains partout dans le monde, et chaque fois que cela est possible, à des auteurs vivant sur place et issus de la diaspora marocaine. Se situant entre l'analyse scientifique pure et le témoignage personnel, les textes reçus apportent des éclairages directs sur le vécu et la perception de cette relation au pays d'origine.

La lecture des trois textes à la fois auto-ethnographiques et analyses objectives inclus dans l'ouvrage permet de suivre les différentes étapes de cette émigration et la redécouverte du Maroc et de leur marocanité par des descendants de migrants juifs vers Israël. Ces auteurs font partie aujourd'hui du million environ de juifs descendants des 250.000 Marocains ayant émigré en Israël dans les années 1950-60, et constituant l'une des plus grandes diasporas maghrébines au monde.

- Le départ et l'installation en Israël ou dans les pays européens

Il y a d'abord la restitution des conditions du départ à différentes dates et de l'installation en Israël des auteurs, accompagnant leurs parents. Encore enfants ou jeunes adolescents, le souvenir de leur vécu au Maroc devient avec le temps très vite flou et ce sont les parents qui font l'effort de sauvegarder le souvenir de ce vécu, même si les adolescents sont peu réceptifs à ces tentatives de préserver un passé nostalgique (A. Lévy). D'autres ne sont pas nés au Maroc mais durant la mobilité diasporique de leurs parents. Dans tous les cas ils évoluent dans un système scolaire qui essaie d'homogénéiser culturellement des immigrés aux origines culturelles et linguistiques diverses en imposant une langue unique, l'hébreu. Ils adoptent de ce fait une posture de résistance à l'héritage culturel de leurs parents et au multilinguisme (*darija*, français, hébreu) qui continuait à fonctionner lorsque la famille s'est établi dans des villes ou des quartiers à majorité de migrants marocains.

Là, la vie quotidienne et les rythmes de l'année continuaient ceux laissés au Maroc en compensant l'arrachement aux villages et villes d'origine. Cuisine, musique, fêtes, dont la plus marocaine fut la *Mimouna*, avant qu'elle ne devienne un événement public et centralisé, essayaient de restituer et de prolonger la vie du Maroc. Mais ils étaient implantés volontairement avec leurs familles dans des régions marginales où les conditions de vie étaient très difficiles, et où la politique volontariste de *Melting Pot* du système mis en place par l'Etat visait à effacer la diversité des immigrants et à les fondre dans le même moule. Ce moule était conçu selon un prototype imaginaire et présenté comme « l'opposé de l'image hyper-orientaliste présumée du « juif marocain » » tout en opposant les juifs séfarades aux ashkénazes (O. Ouaknine-Yekutieli). Au fil du temps, l'époque marocaine a

⁹ L'Annuaire de la Migration du Maroc de 1994 avait déjà fait appel aux plumes d'auteurs/chercheurs juifs marocains établis essentiellement au Canada (El Baz, E. Beanim Ouaknine, E. Levy, Y. Cohen).

été balayée par la présence israélienne et l'hébreu a pris le dessus sur les langues ramenées du Maroc.

On apprend aussi que cette situation ne fut pas acceptée facilement puisque la contestation s'organise à partir des manifestations du quartier de Wadi Salib à Haïfa en 1959 menées par des activistes marocains et au cours desquelles le portrait du Roi Mohammed V fut brandi comme expression de la contestation.

Devenus adultes, nos jeunes auteurs vont redécouvrir le Maroc d'abord en interrogeant les aînés sur leurs origines, ensuite à travers leurs études universitaires. L'aboutissement de cette quête sera leur spécialisation dans des disciplines universitaires leur permettant de s'investir dans la connaissance du Maroc, de la migration et du passé de leurs parents, mais aussi de découvrir et de reconstruire leur marocanité revendiquée.

- La redécouverte du Maroc

Cette redécouverte du pays de leurs ancêtres coïncide, entre autres, avec l'appel du Roi Hassan II à tous les fils de la diaspora de rentrer chez eux, au Maroc. En même temps ces descendants de migrants marocains établis en Israël iront à la rencontre du Maroc et de l'histoire de la présence juive au Maroc à travers leurs études et recherches, généralement situées dans les domaines de l'anthropologie et de l'histoire. Ils vont donc réagir positivement à cet appel et inscrire des missions de terrain pour leurs recherches scientifiques, mais aussi leurs explorations généalogiques, le tout les acheminant vers une véritable prise de conscience de leur marocanité. Voyages de tourisme, voyages de retours aux sources et aux racines, pèlerinages vont se croiser ainsi avec des missions de terrain pour des recherches empiriques. Aux retours diasporiques vers le Maroc, s'ajoutent ainsi des retours académiques.

Précisons que parfois les rencontres des anciens juifs du Maroc furent décevantes pour eux car ne retrouvant pas le Maroc qu'ils imaginaient, car « *le retour dans l'espace ne permettait pas le retour dans le temps.* » (A. Levy).

Mais en même temps, se développait en Israël un nouveau sentiment de marocanité à travers une effervescence culturelle (littérature, chanson, théâtre, cinéma) due aux deuxième, troisième et quatrième générations. Toutes ces productions contiennent des références au Maroc, son drapeau marocain, ses Rois, ses lieux, le tout évoquant la nostalgie du bon vieux temps.

- La construction identitaire

Les études et les recherches de nos auteurs explorent aussi les récits et les discours des différentes générations descendantes des juifs marocains primo-migrants en Israël ou en Europe afin de saisir la construction identitaire de ces descendants. La compréhension de cette dernière tient compte de la diversité préexistante qui caractérisait le judaïsme marocain dans le pays d'origine, le Maroc, ainsi que la situation socio-culturelle et politique en Israël ou en France (Y. Abedour). Les expressions recueillies par l'auteur telles que « *Nous vivons entre deux pays* » ou « *J'ai grandi avec deux cultures* » ou encore « *Nous Marocains* », « *Nous Israéliens* » renseignent largement sur ces identités hybrides et ces situations d'entre deux. Mais en même temps, dans les cas étudiés, ces familles, même

si elles ont quitté physiquement le Maroc, maintiennent, délibérément ou inconsciemment, une affiliation spirituelle et culturelle continue avec les traditions de leur lieu de naissance ou de la naissance de leurs parents.

En dernière analyse, avec ces trois contributions, *Marocains de l'extérieur 2021* ajoute un nouveau jalon à la connaissance des diverses communautés marocaines du monde en explorant les processus identitaires des communautés juives d'Israël d'origine marocaine. En fin de compte, ces expériences vécues ou étudiées par ces auteurs rappellent en quelque sorte celles vécues par d'autres Marocains des deuxième et troisième générations évoluant dans d'autres pays, européens entre autres. Hiérarchies culturelles, politiques d'intégration, homogénéisation, hybridation, mais en même temps attachement au pays d'origine sont les conclusions qui reviennent dans les deux cas.

Bibliographie

- Berriane M., de Haas H. & Natter K., (2015), Introduction: revisiting Moroccan migrations, *Journal of North African Studies*, Special Issue: Revisiting Moroccan Migrations, Volume 20, Issue 4, pp. 503-521
<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13629387.2015.1065036>
- Berriane M., de Haas H. & Natter K. (2021), Social Transformations and Migrations in Morocco, International Migration Institute (IMI), working Paper 171, March 2021.
- de Haas, H. (2014), Un siècle de migrations marocaines : transformations, transitions et perspectives d'avenir, in *Marocains de l'extérieur – 2013*, (sous la direction de M. Berriane), Publications de la Fondation Hassan II pour les Marocains résident à l'étranger, 700 pages, pp. 61-72
- OCDE (2017), *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés marocains*, Éditions OCDE, Paris.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264264304-fr>
- Kenbib M., (2018), Chapitre 10 : Les Juifs marocains d'Europe : Passé et présent. In *Marocains de l'Extérieur 2017*, (sous la direction de M. Berriane), Ed. Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger, Rabat, Maroc, pp.231-231, (accès libre):
<https://www.fh2mre.ma/wp-content/uploads/publications/marocains-de-l-exterieur-2017.pdf>
- Boum A., (2018), Chapitre 11 : Circuits diasporiques : Les communautés juives marocaines en Amérique Latine et en Amérique du Nord. In *Marocains de l'Extérieur 2017*, (sous la direction de M. Berriane), Ed. Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger, Rabat, Maroc, pp. 251-271, (accès libre):
<https://www.fh2mre.ma/wp-content/uploads/publications/marocains-de-l-exterieur-2017.pdf>